



HAL
open science

Espaces de travail collaboratifs en milieu rural : l'hypothèse de l'adhérence territoriale

Clément Marinos, Sébastien Le Gall, Guy Baudelle

► To cite this version:

Clément Marinos, Sébastien Le Gall, Guy Baudelle. Espaces de travail collaboratifs en milieu rural : l'hypothèse de l'adhérence territoriale. *Géographie, Économie, Société*, 2024, 26 (1), pp.29-50. 10.1684/ges.2024.2 . hal-04384344

HAL Id: hal-04384344

<https://hal.science/hal-04384344v1>

Submitted on 10 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espaces de travail collaboratifs en milieu rural : l'hypothèse de l'adhérence territoriale

Collaborative workspaces in rural areas: the territorial stickiness hypothesis

Clément Marinos^{a*}, Sébastien Le Gall^a, Guy Baudelle^b

^a LEGO, Université Bretagne Sud, Campus Tohannic, BP 573 56001, Vannes Cedex

^b ESO (UMR CNRS 6590), Université Rennes 2, Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, Rennes Cedex

Cet article a été financé par le programme de recherche Péri#Work soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Résumé

L'article vise à éclairer la mobilité résidentielle des néo-ruraux usagers d'*espaces de travail collaboratif* (ETC) dans des campagnes reculées et fragiles. Au-delà des facteurs généraux d'installation des citoyens en zone rurale, on revient sur le rôle des ETC dans cette mobilité, souvent associée à un projet de vie professionnelle et personnelle plus large. On cherche à caractériser la territorialité de ces usagers d'ETC en introduisant en guise d'hypothèse le concept d'*adhérence*, plus adéquat que les figures de l'enracinement ou de l'ancrage pour appréhender les spécificités de ce type de migration résidentielle. On montre que l'adhérence au territoire passe par trois étapes : la mobilité géographique, la fréquentation de l'ETC et l'activation de ressources latentes. On souligne le caractère néanmoins réversible de l'installation, proposant ainsi une lecture dynamique de la contribution des ETC à l'implantation en milieu rural et au développement local. On s'appuie pour ce faire sur des enquêtes approfondies menées auprès d'usagers d'ETC en Bretagne et Nouvelle Aquitaine.

Mots clés : espace de travail collaboratif, espace rural, adhérence, ancrage, Bretagne, Nouvelle Aquitaine.

Summary

This article aims to shed light on the residential mobility of neo-rural users of collaborative workspaces (CWS) in remote and fragile countryside. Beyond the general factors of installation of city dwellers in rural areas, we come back to the role of CWS in this mobility, often associated with a wider professional and personal life project. We seek to characterize the territoriality of these CWS users by introducing as a hypothesis the concept of “adherence”, which is more adequate than the figures of embeddedness or anchoring to apprehend the specificities of this type of residential migration. We show that adherence to the territory goes through three stages: geographical mobility, frequentation of the CWS and activation of latent resources. The reversible character of the installation is underlined, thus proposing a dynamic reading of the contribution of the CWS to the establishment in rural areas and to local development. This research is based on in-depth surveys of CWS users in Brittany and New Aquitaine.

Keywords: *collaborative workspace, rural space, stickiness, anchoring, Brittany, New Aquitaine.*

1. Introduction

Les espaces de travail collaboratifs¹ (ETC) se développent hors des métropoles et des territoires centraux (Marinos, 2019). En France, la mission « *Coworking et Territoire* » (Levy-Waitz, 2018, 2021) relève que 45 % de ces ETC, souvent appelés *tiers-lieux de travail* (Scaillerez et Tremblay, 2017), sont implantés en dehors d’une zone d’influence métropolitaine. A l’échelle mondiale, le potentiel de croissance de ces espaces dans les villes de moins de 200 000 habitants serait élevé, les territoires les plus denses ayant atteint un seuil de saturation (Deskmag, 2018).

¹ Comme d’autres auteurs (Pierre et Burret, 2014 ; Scaillerez et Tremblay, 2016), nous avons pris le parti de considérer le terme ETC comme une simple traduction de l’Espace de Coworking (ECW) même si certains auteurs comme Fabbri (2014) estiment souhaitable d’introduire davantage de nuances entre les deux termes. Selon Scaillerez et Tremblay (2017) et Flipo et Lejoux (2020), les tiers-lieux de travail entrent dans une catégorie plus vaste que sont les ETC. Il s’agit en d’autres termes d’une spécialisation d’une forme de tiers-lieu. Pour Flipo (2021, p. 233), « *ECW et tiers-lieux de travail se caractérisent donc a minima par une utilisation tarifée d’une part, et par la mise à disposition d’outils matériels d’autre part (Boboc et al., 2014 ; Burret, 2017), mais également par la constitution d’un réseau social et professionnel. La notion de communauté est ainsi centrale dans l’ensemble des définitions du coworking* »

Parmi les facteurs expliquant cette tendance, nous pouvons distinguer la migration d'une frange de population d'origine urbaine qui, en s'installant en milieu rural, fait le choix d'un projet de vie global imbriquant les dimensions professionnelle et personnelle (Silvera *et al.*, 2004. Ortar, 2005. Saleilles, 2006). Cette population d'individus mobiles fréquentant les ETC est en effet libre de choisir son lieu de vie et de travail (Krasilnikova et Levin-Keitel, 2021) si bien que leur activité peut être qualifiée de *footloose* (Moriset, 2003), et eux-mêmes de « géo-indépendants » (Gourlay *et al.*, 2021) car affranchis de la contrainte de proximité des pôles d'emploi. L'extension de la desserte haut débit aux territoires dits périphériques favorise sans aucun doute l'arrivée de ces « *adoptifs* » (Beauchamps et Trelu, 2017). En région d'habitat dispersé, la différence persistante de débit entre les bourgs et les hameaux ou habitations isolées explique la création d'ETC en centre-bourg (fig. 1). Enfin, on sait que ce type de nouvelle infrastructure répond aussi au besoin de contrecarrer un isolement professionnel (voire social) trop marqué (Boboc *et al.*, 2014. Mariotti et Akhavan, 2020).

Insérer figure 1

On peut toutefois se demander dans quelle mesure ces nouveaux arrivants évoluent « hors-sol », c'est-à-dire sans chercher à interagir avec l'environnement local. Autrement dit, sont-ils réellement ancrés voire encadrés localement ? Si certains choisissent leur propre résidence comme lieu de travail principal en pratiquant le *home office* et en limitant de facto leurs liens socioprofessionnels de proximité (Sajou, 2015), d'autres privilégient les ETC afin de s'inscrire dans des réseaux socio-économiques et de bénéficier de ressources matérielles et d'un soutien social (Gerdenitsch *et al.*, 2016) dans l'esprit du mouvement pionnier suédois des *telecottages* (Kaleta, 2011), proprement « encadrés » dans les campagnes (Molnar, 2000).

Le contexte de déprise démographique observé en longue durée dans les campagnes les plus reculées (Bonal, De Andrade et Jouannic, 2021. D'Alessandro *et al.*, 2021) qualifiées d'*hyper-ruralité* (Bertrand, 2014), fait de l'attraction de nouveaux travailleurs et de leur famille un enjeu de développement (Besson, 2017. Jamgotchian et André, 2017. Pineau,

2018. Marinos, 2019. Krasilnikova et Levin-Keitel, 2021). Il s'agit de favoriser l'installation pérenne des arrivants. Notre recherche interroge à ce titre la capacité des ETC à les fixer.

Pour ce faire, nous introduisons une réflexion d'ordre sémantique sur le rapport des individus au territoire et aux lieux en « *ravivant les métaphores* » (Debarbieux, 2014), l'idée étant de mettre en adéquation les mots et les idées, dans un contexte de changement des pratiques et des usages. Nous interrogeons ainsi les concepts d'*enracinement* et d'*ancrage* en mobilisant celui d'*adhérence (territoriale)* (Amar, 1993) pour mieux préciser leurs différences.

Notre proposition de recherche peut se résumer ainsi : **l'ETC serait un facteur d'adhérence au territoire pour ses usagers, sans nécessairement induire un ancrage ou un enracinement.** Autrement dit, on introduit ici l'hypothèse selon laquelle la fréquentation régulière d'un ETC ferait du territoire rural un « *lieu collant* » (*sticky place*), en référence aux travaux de Markusen (2002) sur la capacité de certains espaces à attirer durablement investissements et actifs dans un « *monde glissant* » (*slippery world*). L'enjeu est de cerner le rôle des ETC dans ce processus d'*adhérence (stickiness) territoriale* d'usagers d'origine citadine, au profil professionnel souvent distinct de la population locale. Nous proposons ainsi un mode d'analyse original des dynamiques territoriales en développant notre propos en quatre parties : fondements théoriques, hypothèse centrale, méthodologie et résultats d'enquête de terrain.

2. Fondements théoriques

Cette réflexion s'appuie sur quatre champs de recherche. Nous nous intéressons d'abord à la mobilité des *néo-ruraux*, individus ayant « *en commun le choix délibéré d'une installation en milieu rural* » (Létang, 2016. Saleilles, 2006), considérés au sens large dans notre analyse. Puis on passe en revue des concepts visant à qualifier la nature du rapport des individus au territoire, à savoir l'*ancrage*, l'*enracinement* et, de manière plus originale, l'*adhérence*. Nous proposons alors un état des savoirs sur les ETC en contexte rural et leur possible contribution au développement de l'entrepreneuriat (Fasshauer et Zadra-Veil, 2016)

motivé par la quête du bien-être (Vesala et Tuomivaara, 2015. Salgueiro *et al.*, 2017). On pourra enfin préciser les modalités et les limites de la contribution des ETC à la mise en adhérence et au développement du territoire.

2.1. Mobilité résidentielle et ruralité

La migration vers la campagne (*exode urbain*) n'est pas un phénomène nouveau (Champion, 1997. Charmes, 2019), y compris en France où il s'est amorcé dès la décennie 1970 (Boudoul et Faur, 1982). Dans les années 1980, le terme de contre-urbanisation a été introduit dans la littérature anglo-saxonne (Fielding, 1982) pour caractériser un processus de desserrement démographique et résidentiel vers les petites villes et une croissance inversement corrélée à la taille de l'unité urbaine, avec un mouvement migratoire en cascade depuis les grandes agglomérations vers les plus petits centres (Champion, 2005). Ces migrations contribuent à la « *revitalisation de régions rurales souvent vidées de leur substance par un exode séculaire* » (Chevalier, 1981). Fuguitt (1985) a même évoqué un « *tournant non métropolitain* » (*non metropolitan turnaround*) à propos de la moindre attractivité des métropoles.

Loin des poncifs sur la désertification rurale, les campagnes françaises, même reculées, gagnent désormais en population principalement par solde migratoire (Laganier et Vienne, 2009. Depraz, 2017a. Vallès, 2019). 70 000 ruraux gagnent en moyenne la ville chaque année dans le temps où 100 000 urbains choisissent la campagne (Depraz, 2017b). Cet apport migratoire ouvre de nouvelles perspectives de développement aux territoires ruraux les plus fragiles, en recul démographique (Roy *et al.*, 2005. Moriset, 2011. Krasilnikova et Levin-Keitel, 2021).

Deux principaux motifs de migration se combinent (Hare, 1999. Shafft, 2006) : d'une part les facteurs d'attraction propres aux campagnes ou *pull factors* (aménités rurales et cadre de vie champêtre) et, inversement, les facteurs d'expulsion (*push factors*) chassant les citadins hors de la ville en raison de ses désagréments (coût de la vie, taille du logement, longueur du navettage) (Champion 2001. Roy *et al.*, 2005. Osbaldiston et Picken, 2014). Le profil de ces néo-ruraux est varié : certains sont en quête « d'idylle rurale » (Benson et O'Reilly, 2009),

d'autres ont la volonté de modifier leur volonté d'agir (collectivement, en proximité) et de produire (développement raisonné et durable) (Benson, 2010). *Nous proposons une définition des* néo-ruraux simple et large mais circonscrite afin de qualifier de façon commode le groupe correspondant, sans entrer dans une discussion conceptuelle du terme car ce n'est pas l'objet de l'article. En tout état de cause, une fois installés, se pose la question de leur rapport au territoire et de leur besoin éventuel d'espace de travail adapté.

2.2. L'espace de travail collaboratif en milieu rural

Ce « *retour au rural* » (Barthe et Vidal, 2011) est favorisé par le développement des technologies numériques grâce à l'extension progressive du réseau haut débit, y compris dans les territoires souffrant d'une moindre accessibilité. L'avènement de l'économie de la connaissance, soutenu par les technologies de l'information, ouvre ainsi de nouvelles opportunités aux travailleurs désirant quitter la ville (Soulié, 2006). Ces technologies participent « *des recompositions rurales* » (Barthes *et al.*, 2011) en rendant réalistes des migrations à la campagne associées à des modes de vie alternatifs. Les itinéraires résidentiels et professionnels, l'organisation de la vie quotidienne et les sociabilités montrent l'importance d'Internet pour offrir une diversité de ressources sociales aux résidents des communes rurales (Beauchamps et Trelu, 2017).

D'une manière générale, on sait aujourd'hui que les ETC contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des actifs (Jebli et Tremblay, 2016) et offrent des possibilités d'échanges marchands et non marchands (Michel, 2018) favorisant des dynamiques collectives et la création de savoirs et d'expériences (Fabbri et Charue-Duboc, 2013. Pierre et Burret, 2014. Suire, 2016). Les ETC ruraux stimulent le développement économique local et l'innovation en exploitant les possibilités offertes par le numérique et en attirant les travailleurs indépendants (Lorre, 2018). Dans cette recomposition socio-territoriale, certains « pionniers » (Binder et Witting, 2022) font preuve de créativité sociale et d'innovation institutionnelle (Jean, 1997), même si l'évaluation quantitative de leur contribution au dynamisme local reste rare (Gandini, 2015. Binder et Witting, 2022).

2.3. Les enjeux des ETC en zone rurale : une analyse par les ressources

Les enjeux de l'implantation des ETC en milieu rural peuvent se comprendre à partir des travaux analysant la dynamique des territoires sous l'angle des ressources (Pecqueur, 2005. Gumuchian et Pecqueur, 2007). Le territoire y apparaît « *comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques* » (Courlet, 2006). Il n'existe en effet pas en tant que tel mais doit être révélé par un processus « d'activation » et de « spécification » de ressources latentes (Colletis et Pecqueur, 2005. Gumuchian et Pecqueur, 2007).

En territoire rural, la capacité à révéler ces ressources « dormantes » peut reposer sur des travailleurs locaux attachés au territoire et désireux d'encourager de nouvelles pratiques et de nouveaux environnements de travail. Comme ce profil reste peu courant (Binder et Witting, 2022), l'enjeu réside en la capacité du territoire rural à attirer des travailleurs et entrepreneurs extérieurs dont l'accueil constitue, selon Saleilles (2006), un « *enjeu considérable pour les zones rurales en permettant une redynamisation et une diversification de l'économie locale* ». L'auteure insiste de surcroît sur l'ancrage atypique de ces entrepreneurs, « *lié à des motifs non économiques* ». Dans ce contexte, l'ETC fait figure d'outil au service de l'attractivité du territoire auprès d'entrepreneurs ou de salariés aspirant à un autre cadre de vie (Marinos, 2019) et à un mode de vie sain et durable (LOHAS : *Lifestyle Of Health And Sustainability*) (Rauschmayer *et al.*, 2012).

A cet égard, la création d'un ETC peut contribuer à revitaliser les territoires ruraux (Besson, 2017) en permettant la transformation de ressources latentes en actifs territoriaux. Il agirait comme un catalyseur des ressources grâce aux proximités qu'il génère, contribuant ainsi à révéler les compétences spécifiques aux territoires, comme celles portées par les usagers entrepreneurs ruraux (Le Nadant *et al.*, 2018). La qualité de son fonctionnement et de son animation et sa capacité à mobiliser ses usagers peuvent susciter des actions collectives utiles au développement local. Cela ne signifie pas que l'activité des usagers d'un ETC s'oriente spontanément vers le tissu local mais qu'elle vient modifier la nature de leur rapport au

territoire rural, rendant possible l'activation de ces ressources spécifiques pour des projets collectifs locaux.

3. L'hypothèse de l'adhérence territoriale

3.1. Le rôle de l'ETC dans la trajectoire des travailleurs extérieurs ou l'hypothèse de l'adhérence

On oppose couramment une société rurale qui serait plus sédentaire, attachée à son lieu de vie sinon captive (Couturier, 2014. Coulon, 2015. Escaffre, Gambino et Rougé, 2007. Georges, 2017) aux actifs urbains (hyper)mobiles et plus aptes à la mobilité (Kaufmann, 2019). Pour dépasser cette lecture dichotomique, on pose en guise d'hypothèse que l'ETC transforme le rapport au territoire des actifs citadins d'origine en renforçant leur *adhérence*, sans nécessairement conduire à un ancrage, ni à un enracinement. On propose ainsi un mode d'appréhension original des mobilités et de la territorialité en montrant que la population fréquentant les ETC « adhère » d'abord au territoire pour ensuite éventuellement s'y ancrer, sans toutefois obérer une nouvelle mobilité sortante.

Pour étayer cette hypothèse, on mobilise trois concepts associés : *enracinement*, *ancrage* et *adhérence* en considérant qu'il existe un continuum, depuis l'hypermobilité et le nomadisme (Gilly *et al.*, 1997. Kuzheleva-Sagan et Nosova, 2017) jusqu'à l'enracinement, en passant par des situations intermédiaires (Font, 2000).

3.2. Trois concepts : enracinement, ancrage et adhérence

L'*enracinement* renvoie à « *la plante qui s'enracine, qui puise ses ressources dans le sol dans lequel elle s'est fichée* » (Debarbieux, 2014). Pour un individu, être enraciné dans un territoire traduit une relation de dépendance forte à l'environnement, « *(prétendument) organique, vitale* » (*ibid.*), non sans ambiguïtés (Doïdy, 2008). Ce comportement passe néanmoins sociologiquement et historiquement pour constitutif de la ruralité (Mormont, 1989. Poussou, 2002).

Par contraste, l'*ancrage* est le fait d'une personne qui choisit un lieu pour en « garantir l'accès aux ressources situées à proximité » (Debarbieux, *ibid.*). La science régionale y voit un

« processus d'apprentissage collectif localisé et orienté vers la création de ressources » (Zimmermann, 1998). La littérature sur les mobilités résidentielles s'appuie sur le concept d'ancrage essentiellement pour analyser les rapports (souvent contradictoires) entre fixation (ou fixité) résidentielle et mobilités quotidiennes et/ou professionnelles des actifs, essentiellement en contexte métropolitain et périurbain (Fol, 2014 ; Orfeuil 2010 ; Ortar, 2005 ; Rémy, 1996 ; Semmoud, 2009 ; Vignal, 2016), notamment dans les villes. Ces travaux analysent surtout l'éventuelle contradiction entre injonction à la mobilité résidentielle (pour les besoins de l'économie) et l'ancrage (résidentiel) de certaines populations (au sens de [trop] faible mobilité). C'est donc une perspective qui se focalise sur une immobilité passive alors que dans notre cas l'ancrage correspond à une dynamique résidentielle et socio-économique dans un nouveau lieu concomitamment de résidence et d'activité. On ne saurait donc recourir ici à ce champ de la littérature. D'autres recherches (Berger, 2013 ; Carpentier, 2007 ; Lelévrier, 2007) envisagent l'ancrage comme une stabilisation croissante des populations des périphéries urbaines, ce qui rejoint notre acception dont Feildel et Martouzet (2012) proposent une intéressante discussion conceptuelle et illustrée.

Comme l'encastrement et l'ancrage ne semblent pas suffisants pour caractériser le rapport singulier au territoire des usagers des ETC ruraux, nous proposons de recourir à celui d'*adhérence* (Cunat, 1989 ; Khelifaoui, 2012) que le *Larousse* définit comme « l'état d'une chose qui tient à une autre, qui est fortement attachée, collée ». En sciences sociales, le terme a été utilisé initialement en géographie des transports pour proposer une échelle d'adhérence urbaine en fonction de la mobilité des individus (Amar, 1993). On transpose ici ce concept aux ETC ruraux pour comprendre leur impact tant sur les individus les fréquentant que sur les territoires d'implantation. Dans cette perspective, les ETC ruraux constitueraient des points d'adhérence territoriale pour les usagers venus de l'extérieur. L'*adhérence territoriale* concerne ainsi « la capacité d'hospitalité et le pouvoir d'aider les flux à s'intégrer » au territoire (Xun, 2016). Elle est paradoxalement intimement liée à la mobilité géographique car, à la différence de l'ancrage et de l'enracinement, elle permet de s'appuyer sur le territoire sans forcément y posséder de « prises » (métaphore de l'escalade), ni y avoir de racines.

Nous suggérons donc que les usagers des ETC « adhèrent » au territoire pour ensuite, éventuellement, s’y ancrer. Mais comme l’adhérence correspond à un rapport plus distancié au territoire, l’ancrage ultérieur n’est en rien systématique. Ainsi, à la différence des autres processus et de tel personnage de roman, doctorant en ethnologie rurale définitivement happé à son corps défendant par son terrain... (Enard, 2020), l’adhérence est réversible, laissant la possibilité d’une mobilité sortante.

Nous avons supposé que l’encastrement dans le milieu d’arrivée (Molnar, 2000. Le Nadant, Marinos et Krauss, 2018) s’effectuerait en trois étapes : i) une *mobilité résidentielle* conduisant à une présence physique de l’individu sur le territoire, ii) la *fréquentation de l’ETC* qui passe par une prise de décision multifactorielle et iii) l’*activation des ressources locales* des usagers entraînant *in fine* l’adhérence territoriale.

Tableau 1

Le tableau 1 présente une synthèse de la littérature montrant les différences entre ces trois concepts. Il décrit la variabilité des rapports au territoire.

4. Méthodologie et choix des terrains

4.1. Méthodologie : une enquête qualitative

Dans le but de circonscrire le phénomène général à partir de plusieurs situations, nous avons réalisé une analyse de cas multiples en nous appuyant sur les données primaires d’une enquête qualitative originale. Une vingtaine d’entretiens experts ont ainsi été menés en 2019 et 2020 en face-à-face (17) et à distance (4) dans quatre ETC ruraux des Côtes-d’Armor et des Pyrénées-Atlantiques. Les quatorze usagers rencontrés se composent de cinq entrepreneurs, cinq travailleurs ayant un statut indépendant et quatre télétravailleurs salariés. Sept parties prenantes (animateurs, fondateurs, administrateurs, maire) impliquées dans le projet ont également fait l’objet d’interviews.

Les entretiens, structurés à l’aide d’une grille thématique, ont permis d’échanger sur les points suivants : i) profil, profession, parcours professionnel et personnel, ii) mobilités

quotidienne, professionnelle et résidentielle, iii) liens sociaux au sein et hors de l'ETC, iv) projections vers l'avenir. Ces entretiens ont été retranscrits intégralement puis analysés par l'intermédiaire de regroupements thématiques. Une quinzaine de verbatim parmi les plus significatifs vient illustrer notre propos.

Pour garantir l'anonymat, nos interlocuteurs ne sont identifiables que par un code : initiale du prénom, usager (*Usa*) ou animateur (*Ani*), initiale de l'ETC (*BB* : Barcoxe Bizi ; *Co* : CoWork In Progress ; *PN* : Pic-Nic ; *Ti* : Ti Numérik).

4.2. Les terrains d'investigation : des campagnes reculées et déclinantes

Les quatre ETC étudiés, localisés en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine, ont été retenus en raison d'une même implantation dans de petites communes rurales de la périphérie du territoire national caractérisée par un faible degré d'accessibilité routière, aérienne et ferroviaire et son éloignement aussi bien des villes moyennes (tab. 1) que des grands écosystèmes métropolitains d'innovation : Rostrenen (Communauté de Communes du Kreiz-Breizh), Saint-Michel-en-Grève (Lannion-Trégor Communauté), Arette (Communauté de communes du Haut Béarn) et Barcus (Communauté du Pays Basque). Toutes subissent un déclin ou une stagnation démographique et sont en difficulté économique, ce qui les fait considérer comme fragiles (INSEE, 2016) (Encadré 1). On y observe une faible part de travailleurs de la connaissance dans la population active avec une grande majorité d'emplois dans les services aux particuliers (BTP, commerce), l'agriculture et l'industrie et guère dans les services aux entreprises ou le tertiaire qualifié. Pour les bourgs concernés, attirer des populations, et plus particulièrement des jeunes ménages, permettrait de réduire la menace de fermetures d'écoles et de commerces et contribuerait au renouvellement démographique dans un contexte de vieillissement. Ces communautés de communes partagent en outre une forte identité culturelle, socio-politique et même linguistique minoritaire pour deux d'entre elles (Rostrenen, Barcus).

Tableau 2

Encadré 1 : Quatre espaces de travail collaboratif dans des territoires fragiles

Ti Numérik (Ti) est installé au cœur du bourg de Rostrenen, commune en déprise démographique (perte d'habitants et vieillissement) et économique (faible taux d'emploi) depuis les années 1970 (CAD, 2017) malgré l'optimisme des élus locaux relatif à la desserte par voie express et à l'installation de la fibre optique. On relève une nette prédominance des employés et des ouvriers, mais également des agriculteurs-exploitants et un faible taux de cadres (4 % en 2016) en raison du poids des filières agricole et agro-alimentaire. Rostrenen voit par ailleurs disparaître progressivement certains services publics comme la Trésorerie en 2022.

CoWork In Progress (Co) compte une quinzaine de places dans la station balnéaire de Saint-Michel-en-Grève, à une vingtaine de minutes de Lannion, ville moyenne (47 000 h.) réputée pour ses activités de télécommunications. La fréquentation touristique a fortement baissé depuis une quinzaine d'années à cause de l'échouage régulier et massif d'algues vertes sur sa grande plage (ayant provoqué la mort, largement médiatisée, d'un cheval par asphyxie). La stagnation démographique a des conséquences négatives sur l'activité économique. La réouverture d'un hôtel emblématique du front de mer en 2024 est toutefois porteuse d'espoirs. L'installation de jeunes couples avec enfants est identifiée comme un enjeu majeur pour la commune qui voit dans le maintien de son unique école la garantie de sa vitalité.

Barcoxe Bizi (BB) (« *Vivre à Barcus* » en basque) est un espace localisé à la proximité de la mairie et qui dispose d'un aménagement récent adapté au travail collectif ou plus individuel (salle individuelle à disposition). Sa création s'inscrit dans le projet économique et culturel plus large de diverses associations du village. En déclin démographique accentué, Barcus est une commune rurale « *plutôt montagnaise* » (maire), très étendue (5 000 ha) et enclavée malgré sa situation à une quinzaine de kilomètres de trois petites villes (Oloron-Sainte-Marie, Mauléon-Licharre et Tardets). L'activité est essentiellement agricole avec une cinquantaine d'agriculteurs. Sur le plan commercial, la commune apparaît « *assez autonome* » (maire) avec une supérette, une boulangerie, deux restaurants, deux cafés et un hôtel-restaurant gastronomique réputé. L'économie est néanmoins considérée comme fragile : le nombre d'agriculteurs décroît, l'unique école se maintient difficilement et les médecins

présents sur le village prendront rapidement leur retraite. Barcus est en définitive le symbole des villages de l'intérieur du Pays Basque peu accessibles et déclinants, en contraste avec un littoral aussi attractif que dynamique.

Pic-Nic (PN) a été créé au centre du village d'Arette dans une ancienne fabrique d'espadrilles dont une partie conserve des allures de friche industrielle. Sa création s'inscrit dans le projet d'un couple de Lyonnais à la recherche d'un site montagnard « idéal » pour développer un espace en phase avec leurs envies et le partager. Arette se situe aux confins du Béarn, au contact du Pays Basque et de l'Espagne, dans la vallée de Barétous, entre la vallée d'Aspe et la Soule, à une quinzaine de kilomètres d'Oloron-Sainte-Marie. L'activité est essentiellement agricole (élevage), forestière et touristique, le bourg étant un point de passage quasi obligé pour accéder à la station de ski de La-Pierre-Saint-Martin située sur son territoire.

Compte tenu de leur enclavement et de leurs difficultés économiques et démographiques, les communes étudiées tablent sur le renouvellement de leurs systèmes productivo-résidentiels (Talandier, 2012 ; 2023) en cherchant à attirer et à retenir durablement une population active extérieure.

5. Principaux résultats : trois étapes vers l'adhérence

L'hypothèse selon laquelle l'ETC joue un rôle central dans le processus d'adhérence territoriale des usagers nouvellement installés est discutée à la lumière des données primaires qui émanent des terrains investigués. Les trois étapes supposées conduire à l'adhérence (migration résidentielle, fréquentation de l'ETC, activation des ressources locales) sont précisément analysées.

5.1. La mobilité résidentielle comme première étape

La première étape d'une éventuelle adhérence passe par le choix de s'installer à la campagne. 13 usagers d'ETC sur les 14 interviewés ont effectivement migré au cours des cinq années précédentes, davantage aux échelles nationales et internationales (9) qu'au niveau local ou

régional (5). Leur mobilité résidentielle répond d'abord à des logiques micro-économiques : histoire personnelle (souvenirs d'enfance, attachement familial) et événements de la vie (divorce, perte d'emploi...) sont souvent mis en avant. La mobilité s'explique aussi par l'image médiatique parfois idyllique de la campagne (Mamdy et Roussel, 2001. Bell, 2006). Les projets professionnels ne sont donc pas les seuls vecteurs de mobilité, ils s'intègrent toujours dans des projets de vie plus larges (Saleilles, 2006). L'imbrication des dimensions professionnelle et personnelle est donc forte chez les individus rencontrés. L'élément déclencheur de la mobilité est en général le besoin de quitter la (grande) ville : « À *Shanghai*, c'était dur, il fallait 4 ou 5 heures pour vraiment aller voir la campagne » (Y_Usa_Co).

Une fois prise la décision de partir, le choix précis de la destination s'affine via l'ETC : « *Je clique sur Google « télétravail Bretagne » et Rostrenen sort* » (N_Usa_Ti). La présence d'un ETC ne s'avère jamais déterminante dans le choix de localisation mais permet d'asseoir la décision : « *On a vu qu'il y avait un atelier de coworking ici, donc déjà ça m'a donné envie de venir* » (P_Usa_Ti). Barcus se distingue néanmoins par la plus forte sédentarité des usagers : « *Je suis né dans le secteur géographique ici, mais je ne suis pas barcusien, Je suis arrivé à Barcus en 2000. Ma compagne, à l'époque était mutée au collège d'Arette* » (N_Usa_BB).

Le développement des ETC ruraux et leur capacité à rendre le territoire collant s'appuient bien en premier lieu sur les mobilités résidentielles de leurs membres. On retrouve les quatre motifs de migration résidentielle des néo-ruraux (économique, environnemental, éthique et sociétal) identifiés par la littérature (Font, 2000. Saleilles, 2006) (tab. 3). Un autre point à ne pas négliger est le rôle du conjoint dans la mobilité. Krauss (2019) a montré que, dans le cas de l'Allemagne, de nombreux usagers fréquentaient un ETC pour suivre leur conjoint et/ou éviter de travailler à domicile.

Tableau 3

5.2. Fréquenter l'ETC, deuxième étape du processus d'adhérence

Une fois installés sur le territoire, rien n'oblige à rejoindre un ETC. Il faut donc s'intéresser aux motifs conduisant des individus concernés par le travail à distance à intégrer un ETC de préférence au *home office*.

Parmi ces principales motivations, on trouve la réponse à des besoins matériels qui intervient dans un contexte de rareté de la ressource de proximité (Michel, 2018). Contrairement à une idée reçue, le faible prix du foncier en milieu rural n'implique pas nécessairement la disponibilité d'un espace de travail dédié à domicile : « *Je pourrais bosser de chez moi, mais je n'ai pas vraiment l'espace pour* » (Y_Usa_Co). Le besoin d'une connexion internet fiable et rapide reste une nécessité alors que de nombreuses zones blanches subsistent dans les espaces d'habitat dispersé comme ceux de nos enquêtes (fig. 1). Bénéficiant d'une meilleure connectivité numérique, l'ETC du bourg devient alors un point d'accès indispensable pour l'exercice de l'activité des usagers : « *Je n'ai pas forcément une bonne connexion internet à la maison* » (L_Usa_Co), « *Le centre-bourg a une très bonne connexion, un très bon débit internet par rapport aux territoires alentours* » (N_Usa_Ti). Un matériel performant est aussi un motif régulièrement invoqué : « *À côté de chez moi, il y a l'espace de coworking, c'est impeccable. J'ai un bureau, une imprimante et une bonne connexion internet* » (J_Usa_BB).

Au-delà des aspects strictement matériels, la dimension sociale intervient fréquemment : s'installer dans un ETC rural répond au besoin de concilier vies professionnelle et personnelle en séparant les temps personnels des temps professionnels mais également les espaces sociaux, résidence et lieu de travail : « *C'est moi qui ai souhaité venir dans un espace de travail commun. Parce que je pense qu'à la maison on est plus sujet à la distraction* » (P_Usa_Ti). L'ETC est en outre considéré comme un générateur de rencontres et une échappatoire à l'isolement social : « *J'ai plutôt des échanges amicaux, sociables, le café avec les autres coworkers* » (R_Usa_Co). « *Avoir d'autres rapports avec des gens qui travaillent dans d'autres entreprises, ça permet plus d'échanges et je pense qu'il y a une émulation intellectuelle* » (J_Usa_BB). Ces motifs sont confirmés par d'autres travaux

(Flipo, 2021). Intégrer un ETC revient aussi à rejoindre une communauté où relations personnelles et professionnelles sont imbriquées (Liefoghe *et al.* 2013. Moriset 2017).

La recherche d'effets sur la vie professionnelle apparaît enfin comme un élément majeur de fréquentation de l'ETC. Premièrement, c'est un moyen pour les salariés en télétravail de convaincre et rassurer l'employeur : « *L'espace de coworking faisait partie du package dans les négociations de télétravail avec mon employeur. Mon directeur aurait refusé que je m'installe ici si j'avais travaillé chez moi* » (R_Usa_Co). Cette sécurisation des conditions de travail intervient aussi par l'intermédiaire des outils mis à disposition de l'utilisateur (espace avec connexion sécurisée et fiable, espace de stockage fermé). Deuxièmement, l'ETC semble influencer la performance professionnelle des individus : « *Être ici, ça me permet d'être au plus proche de mes clients aussi, avoir des temps de concentration, un relationnel plus important. Bref, je trouve que ça a du sens* ». Il est enfin un vecteur d'autodiscipline professionnelle, voire de reconnaissance : « *Cela participe tout à fait à redonner du sens à mon activité* », « *J'ai un espace de concentration qui est énorme* », « *Le fait que je sois ici, c'est très bien perçu par mes clients* » (R_Usa_Co). Enfin, la fréquentation d'un ETC s'oppose au travail à domicile qui peut être considéré comme statique, détaché du territoire car impliquant une déconnexion, voire une coupure professionnelle, vis-à-vis du monde alentour. Ces motivations confirment, dans le contexte spécifique de la ruralité, celles mises au jour par Lejoux et Flipo (2020) dans leur revue de littérature.

5.3. L'activation des ressources comme étape finale

Des individus rencontrés (ap)portent chacun leur propre outil de production et constituent en ce sens des ressources potentiellement mobilisables pour les territoires. Cette portabilité des compétences est intrinsèquement liée à la liberté de localisation (Moriset, 2003, 2004). L'ETC contribue bien à cet égard à la transformation de ces ressources en actifs territoriaux, Pecqueur (2006) postulant que « les ressources représentent un potentiel pour le territoire en ce sens qu'elles ne sont pas en activité » alors que « les actifs sont des facteurs en activité ».

A travers la mobilisation de leurs membres par les parties prenantes locales, l'ETC rend visible l'invisible. Comparativement au travail à domicile qui laisse inertes les ressources existantes, il participe à la mobilisation locale d'acteurs souvent atypiques comparativement aux natifs. L'activation émane de la création de liens avec les autres acteurs comme c'est le cas avec cette mère de famille – usagère ayant fait le choix de s'investir dans la commune de son ETC : « *Bizarrement, je suis plus intégrée à Saint-Michel-en-Grève que là où j'habite. Je fais partie de l'Amicale laïque de l'école, forcément* » (L_Ani_Co). On observe des collaborations avec les entreprises et structures du territoire : « *J'ai fait le site des courses hippiques à Plestin. Le camping à Saint-Efflam m'a contacté, maintenant je vais le faire. Du coup le centre nautique de Plestin m'a contacté parce que le camping m'avait contacté* » (Y_Usa_Co). L'ETC devient lui-même un réseau, au même titre que les réseaux d'entrepreneurs locaux (Marinos, 2018). On doit donc le considérer comme un vecteur d'intégration aux communautés locales.

Sous réserve de mobiliser les ressources présentes, la fréquentation d'un ETC contribue à alimenter le *capital social territorial*, c'est-à-dire la richesse potentielle incorporée à la structure sociale et qui peut être mobilisée en cas de besoin (Ageon et Callois, 2006). Ce capital recouvre à la fois des ressources existantes et latentes liées à un réseau relationnel stable plus ou moins activé. A travers sa capacité d'adhérence, l'ETC intervient comme un activateur de capital dormant.

Ces résultats mettent en évidence une dialectique entre les nouveaux usagers de l'ETC et leur territoire qui reste cependant fragile. Leur ancrage n'a en effet rien de systématique ni de définitif, de sorte que le concept même d'ancrage n'est pas adapté à leur rapport au territoire : « *Cette nouvelle activité que j'ai depuis 3 ans, je souhaite vraiment que ce soit mon activité. Voilà, j'aime bien les cycles de 10 ans, je ne sais pas où j'en serai dans 10 ans, mais je m'inscris dans un cycle d'au moins 10 ans à PICNIC* » (M_Usa_PN). D'une manière générale, ils conservent en effet une certaine indépendance, restant à *distance* du territoire dans l'exercice de leur activité professionnelle, ce qui justifie une lecture en termes d'adhérence (fig. 2) : « *Je me projette ici pour quelque temps : au moins un an, un an et*

demi, sûr ! Après on a pour projet de partir au Japon avec ma compagne » (P_Usa_Ti). Ce caractère incertain de l'installation durable en milieu rural traduit le rôle ambigu de l'ETC, à la fois facteur d'attraction d'actifs mais néanmoins insuffisant à lui seul pour empêcher une éventuelle réversibilité. Cette dernière analyse constitue une valeur ajoutée à la littérature sur les ETC. Cette littérature s'est en effet surtout focalisée sur le rôle des ETC dans la captation de travailleurs indépendants ou de salariés en télétravail issus des métropoles, moins sur leur capacité à accroître leur adhérence avec le territoire. Les ETC visités étant toutefois récents, le temps favorisera peut-être l'ancrage durable des usagers.

figure 2

6. Discussion et conclusion

L'hypothèse selon laquelle l'ETC joue un rôle central dans le processus d'adhérence territoriale des nouveaux venus est validée par l'étude de nos quatre terrains. Une constante apparaît en effet dans le rapport fragile que les usagers nouent avec leur territoire d'implantation : une logique de mobilité récente où la localisation en territoire rural correspond à un choix ; une motivation à intégrer un ETC pour des raisons personnelles, professionnelles et techniques ; une capacité de l'ETC à rendre ces acteurs visibles sur le territoire et à faire réseau. Nous avons donc pu mettre en évidence le caractère social et systémique de l'adhérence territoriale. Ces éléments rejoignent les observations d'Amar (1993) qui a été le premier à mobiliser le concept d'adhérence en géographie. Selon lui, le territoire doit être considéré comme un « système de mouvements » par opposition à un ensemble d'activités. La population des ETC adhère au territoire plus qu'elle ne s'y ancre. Il s'agit d'une forme singulière de territorialisation qui questionne les processus et les logiques de localisation d'acteurs.

Nous avons introduit une sémantique plus appropriée et une lecture moins binaire (ancrage ou non) et plus dynamique de la territorialité dans le rural peu dense grâce au concept d'adhérence dont nous avons précisé la logique d'actions sous-jacente. Au-delà de la complexité des trajectoires observées et potentielles, l'étude des usagers des ETC montre la

réversibilité de leur installation, malgré le rôle clé de ces espaces. Autrement dit, la mobilité sortante reste toujours possible : comme un avion effleurant le tarmac lors d'un atterrissage, le redécollage reste une option. Car l'expérience de la ruralité à travers la fréquentation d'un ETC n'exclut pas un retour à l'urbain ou vers un autre espace rural (Feijten, Hooimeijer et Mulder, 2008). Un retour en ville après une expérience rurale décevante reste toujours possible car la réalité quotidienne ne correspond pas toujours à l'« imaginaire bourgeois » (Bell, 2006), d'où le risque d'« un décalage (*mismatch*) considérable entre les ruralités idylliques et les espaces ruraux réels » (Halfacree et Rivera, 2012 : 98). « L'inadéquation (...) entre la représentation anticipée et l'expérience ultérieure » (*ibid.*) peut aussi concerner l'échec du projet personnel et professionnel dans lequel on s'était projeté.

En tout état de cause, l'émergence d'un nouvel espace relationnel dans les territoires, liée aux spécificités des travailleurs mobiles, renvoie au contexte d'aspiration forte de la population, notamment métropolitaine, à s'installer à la campagne (Obsoco, 2018). L'exode de citadins qualifiés vers les territoires périphériques et le succès consécutif des ETC ruraux pourraient de surcroît s'amplifier sous l'effet de la pandémie qui a accru l'attractivité des espaces non métropolitains pour les actifs en free-lance et les télétravailleurs (Mariotti et Di Matteo, 2020. Bourdeau-Lepage, 2021. Ceinar et Mariotti 2021. Leducq, 2021), tendance confirmée par une étude fine des déménagements et transactions immobilières (Milet, Meyfroidt et Simon, 2022). La demande de « campagne numérique » excéderait même l'offre et pourrait se traduire par une gentrification doublée d'un rajeunissement (Kunzmann, 2022).

Ces nouvelles installations ne sont toutefois pas toujours définitives. C'est pour répondre à leur fragilité que les ETC sont, selon nous, utiles aux territoires en les rendant plus *perméables*, vocable emprunté à la géographie physique et rappelant la ville *poreuse* de Bernardo Secchi et Paula Viganò (2011), par opposition au territoire cloisonné. Cette fonction des ETC en fait des lieux de passage entre un extérieur et un intérieur pour les individus qui les fréquentent.

Bibliographie

- Amar G., 1993. Pour une écologie urbaine des transports. *Les annales de la recherche urbaine* 59 (1), 141-151. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1736>
- Barthe L., Millian J., 2011. Les TIC et la prospective sur les espaces ruraux : retour sur le programme « Territoires 2040 ». *Netcom* 25 (3/4), 291-314. <https://doi.org/10.4000/netcom.243>
- Beauchamps M., Trelu H., 2017. Accéder aux ressources sociales en milieu rural : vie quotidienne et sociabilités à l'heure d'Internet dans une petite commune. *Netcom* 31 (3/4), 433-462. <https://doi.org/10.4000/netcom.2781>
- Bell D., 2006. Variations on the rural idyll. In Cloke P., Marsden T., Mooney P. (dir.), *Handbook of rural studies*. Sage, Londres, 149-160.
- Benson M. C., O'Reilly K., 2009. Migration and the search for a better way of life: A critical exploration of lifestyle migration. *The sociological review*, 608-625. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2009.01864.x>
- Benson M. C., 2010. The context and trajectory of lifestyle migration: The case of the British residents of Southwest France. *European Societies* 12 (1), 45-64. <http://dx.doi.org/10.1080/14616690802592605>
- Berger M., 2013. Entre mobilités et ancrages : faire territoire dans le périurbain. *Métropolitiques.eu*.
- Bertrand A., 2014. *Hyper-ruralité. Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour restaurer l'égalité républicaine*. Rapport au Sénat, Paris.
- Besson R., 2017. *La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux creusois*. <https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>
- Binder J., Witting J., 2022. Digital pioneers in rural regional development: A bibliometric analysis of digitalisation and leadership. *Raumforschung und Raumordnung* 80 (3), 266-278. <https://doi.org/10.14512/rur.103>
- Boboc A., Kevin B., Deruelle V., Metzger J.-L., 2014. Le *coworking* : un dispositif pour sortir de l'isolement ? *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4873>

Bonal M., De Andrade N., Jouannic M., 2021. Territoires et transitions. Enjeux démographiques. *Cahier de l'Observatoire des territoires* 1, ANCT. https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/anct_211125_observatoire_des_territoires_hd-pap_o.pdf

Boudoul J., Faur J.-P., 1982. Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? *Economie et statistique* 149, 1-16. <https://doi.org/10.3406/estat.1982.6510>

Bourdeau-Lepage L., 2021. *L'effet du « grand » confinement sur le quotidien et le bien-être des Français*. Rapport n° 2, Résultats représentatifs de la population française. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.21310>

CAD (Côtes d'Armor Développement), 2017. Communauté de communes du Kreiz-Breizh. Portrait et enjeux socio-économiques. https://www.armorstat.com/publications/CCKB_Portrait%20et%20enjeux%20de%20territoires.pdf

Carpentier S. 2007. *Mobilité quotidienne et ancrage résidentiel : différenciation des pratiques spatiales et des représentations sociales selon la structure urbaine. L'exemple du Luxembourg*. Thèse. Strasbourg, Université de Strasbourg

Ceinar I.M., Mariotti I., 2021. The effects of Covid-19 on Coworking Spaces: Patterns and future trends. In Mariotti I., Di Vita S., Akhavan M. (dir.), *New workplaces. Location patterns, urban effect and development trajectories*. Springer, Heidelberg, 277-297. http://dx.doi.org/10.1007/978-3-030-63443-8_15

Champion T., 1997. The facts about the urban exodus. *Town and country planning* 66 (3), 77-79.

Champion T., 2001. The continuing urban-rural population movement in Britain: Trends, patterns, significance. *Espace, populations, sociétés* 1-2, 37-51. <https://doi.org/10.3406/espos.2001.1975>

Champion T., 2005. The counterurbanisation cascade in England and Wales since 1991: The evidence of a new migration dataset. *Belgeo*, 1-2. <https://doi.org/10.4000/belgeo.12440>

Charmes E., 2019. *La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*. Le Seuil, Paris.

- Chevalier M., 1981. Les phénomènes néo-ruraux. *L'Espace géographique* 10 (1), 33-47. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3603>
- Claval P., 1987. Réseaux territoriaux et enracinement. *Flux* 3 (7), 44-60. <https://doi.org/10.3406/flux.1987.1057>
- Colletis G., Pecqueur B., 2005. Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et institutions* (6-7), 51-74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>
- Coulon C., 2015. *Les grandes villes n'existent pas*. Seuil, Paris.
- Courlet C., 2006. Du développement économique situé. *Critique économique* (18). <https://doi.org/10.48409/IMIST.PRSM/ce-n18.1517>
- Couturier P., 2014. Mobilité et territorialité dans les espaces ruraux faiblement peuplés : l'injonction à la mobilité face aux modes d'habiter. *Recherche, transport, sécurité* 30, 209-221. <https://hal.science/hal-01670612>
- Cunat F., 1989. Les bassins d'emploi, forme du territoire inégalitaire. *Hommes et terres du Nord* 1-2, 35-44. <https://doi.org/10.3406/htn.1989.2201>
- D'Alessandro C., Levy D., Regnier T., 2021. *La France et ses territoires*. INSEE, Paris.
- Debarbieux B., 2014. Enracinement, ancrage, amarrage : raviver les métaphores. *L'espace géographique* 43 (1), 68-80. <https://doi.org/10.3917/eg.431.0068>
- Depraz S., 2017a. Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité ». *Bulletin de l'association de géographes français* 94 (3), 385-399. <https://doi.org/10.4000/bagf.2086>
- Depraz S., 2017b. *La France des marges*. Armand Colin, Paris.
- Deskmag, 2018. The 2018 global coworking survey. <https://www.deskmag.com/en/background-of-the-2018-global-coworking-survey-market-research>
- Doidy É., 2008. Cultiver l'enracinement. Réappropriations militantes de l'attachement chez les éleveurs jurassiens. *Politix* 83 (3), 155-177. <https://doi.org/10.3917/pox.083.0155>
- Enard M., 2020. *Le banquet annuel de la confrérie des fossoyeurs*. Actes Sud, Arles.

- Escaffre F., Gambino M., Rougé L., 2007. Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité ». *Sociétés et jeunesses en difficulté* 4. <https://journals.openedition.org/sejed/1383>
- Fasshauer I., Zadra-Veil C., 2016. Espaces collaboratifs ruraux et émergence de l'entrepreneur "alter". *Entreprendre & innover* 4 (31), 17-24. <https://doi.org/10.3917/entin.031.0017>
- Feildel B., Martouzet D., 2012. La mobilité comme modalité de l'ancrage : enrichir l'évaluation de la durabilité des espaces périurbains. *RTS-Recherche Transports Sécurité* 28 (3-4), 271-289.
- Feijten P., Hooimeijer P., Mulder C. H., 2008. Residential experience and residential environment, *Urban studies* 45, 141-162. <https://doi.org/10.1177/0042098007085105>
- Fielding A. J., 1982. Counterurbanisation in Western Europe. *Progress in planning* 17, 1-52. [https://doi.org/10.1016/0305-9006\(82\)90006-X](https://doi.org/10.1016/0305-9006(82)90006-X)
- Flipo A., Lejoux P., 2020. Les dimensions sociales et spatiales du coworking. Un état de l'art. *EspacesTemps.net* DOI:[10.26151/espacestemps.net-6rp7-3826](https://doi.org/10.26151/espacestemps.net-6rp7-3826)
- Flipo A., 2021. Tiers-lieux et espaces de coworking à la campagne : quel impact sur les mobilités ?. In Demoli Y. (dir.), *Peut-on se passer de la voiture hors des centres urbains ?*, MSH Paris-Saclay Éditions, Paris, 231-248. <https://rnmsh.hal.science/hal-03256926>
- Fol S., Miot Y., 2014. Ancrage, mobilités et régénération urbaine : les limites des injonctions politiques. *Mobilités résidentielles. Territoires et politiques publiques*, 211-228.
- Font E., 2000. *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan, Paris.
- Fuguitt G. V., 1985. The nonmetropolitan turnaround. *Annual review of sociology* XI, 259-280. <https://doi.org/10.1146/annurev.so.11.080185.001355>
- Gandini A., 2015. The rise of Coworking Spaces: A literature review. *Ephemera: theory & politics in organization* 15 (1), 193-205. <http://www.ephemerajournal.org/contribution/rise-c...>

- Gerdenitsch C., Scheel T. E., Andorfer J., Korunka C., 2016. Coworking spaces: A source of social support for independent professionals. *Frontiers in psychology* 7, 581. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2016.00581>
- Georges P.-M., 2017. *Ancrage et circulation des pratiques artistiques en milieu rural : des dynamiques culturelles qui redessinent les ruralités contemporaines*. Thèse de géographie, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Gilly J.-P., Pecqueur B., Zimmermann J.-B., 1997. Firmes et territoires : entre nomadisme et ancrage. *Espaces et sociétés* 1, 115-138. <https://doi.org/10.3917/esp.g1997.88.0115>
- Gourlay F., Mahéo C., Marinos C., Pasquer-Jeanne J., Petr C., 2021. Les nouvelles situations d'intermédiation territoriale : l'exemple des « quart-lieux » périphériques (espaces de coworkation). *Géographie, économie, société* 23 (1), 31-52. <https://doi.org/10.3166/ges.2021.0002>
- Guieysse J.-A., Rebour T., 2012. Territoires ruraux : déclin ou renaissance ? *Population & Avenir*, 710, 4-8 et 24. <https://doi.org/10.3917/popav.710.0004>
- Gumuchian H., Pecqueur B. (dir.), 2007. *La ressource territoriale*. Economica, Paris.
- Halfacree K. H., Rivera, M. J., 2012. Moving to the countryside... and staying: Lives beyond representations. *Sociologia ruralis* 52 (1), 92-114. DOI:[10.1111/j.1467-9523.2011.00556.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-9523.2011.00556.x)
- Hare D., 1999. 'Push' versus 'pull' factors in migration outflows and returns: Determinants of migration status and spell duration among China's rural population. *The journal of development studies* 35 (3), 45-72. <https://doi.org/10.1080/00220389908422573>
- INSEE, 2016. *Fragilisation sociale des territoires : un phénomène à forte inertie et aux multiples facettes*, INSEE Analyses, 37. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908452>
- Jamgotchian S., André P., 2017. *Les parcs naturels régionaux : des territoires d'innovations pour le développement des tiers-lieux*. PNR de France, Paris.
- Jean B., 1997. *Sainte-Foi, Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Jebli F., Tremblay D.-G., 2016. La qualité de vie au travail au Québec : enjeux, attentes et réalités organisationnelles, *Revue des conditions de travail* 1 (3).

- Kaleta, A., 2011. "Telecottage" as a tool of the rural area sustainable development. *Annales universitatis Mariae Curie-Sklodowska: philosophia – sociologia, Sectio I* 36 (2). DOI:[10.2478/v10225-012-0014-5](https://doi.org/10.2478/v10225-012-0014-5)
- Kaufmann V., 2019. Entretien : mobilités, ancrages et inégalités. Actualité du concept de motilité. *Urbanités* 11.
- Khelfaoui Z., 2012. Petites entreprises artisanales et ressource humaine: pratiques et représentations, Cereq.
- Krasilnikova N., Levin-Keitel M., 2022. Mobile Arbeit aus sozioräumlicher Perspektive: Co-Working Spaces als Chancuburbanurbane und ländliche Räume?. *Raumforschung und Raumordnung* 80 (3), 360–372.
- Krauss G. 2019. Focus sociologique sur le phénomène des espaces de coworking dans les petites et moyennes villes dans le sud-ouest de l'Allemagne. *Belgeo. Revue belge de géographie* 3.
- Kunzmann K. R., 2022. Digitalisierung und Raum: eine Spurensuche. *RaumPlanung* 217 (3/4). https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-031-32664-6_19
- Laganier J., Vienne D., 2009. Recensement de la population de 2006 ; la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes. *Insee première* 1218. <https://www.bnsp.insee.fr/ark:/12148/bc6p06zt6gs/f1.pdf>
- Le Nadant A.-L., Marinos C., Krauss G., 2018. Les espaces de *coworking*. Le rôle des proximités dans les dynamiques collaboratives. *Revue française de gestion* 272 (3), 121-137.
- Leducq D., 2021. Les espaces de coworking : des instruments de résilience territoriale pour l'après-Covid ? *Netcom* 35 (1-2). <https://doi.org/10.4000/netcom.5677>
- Lelévrier C. 2007. Mobilités et ancrages des familles en Ile-de-France : les changements de la rénovation urbaine. *Informations sociales* 5, 98-109.
- Létang M. (2016). La néoruralité existe aussi au Sud !. *Pour* 229, 20-34. <https://doi.org/10.3917/pour.229.0020>

Levy-Waitz P. (dir.), 2018. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Mission Coworking : territoires, travail, numérique. Rapport 2018. Fondation Travailler autrement/Ministère de la cohésion des territoires/CGET. <https://www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble/>

Levy-Waitz P. (dir.), 2021. Nos territoires en France Rapport 2021. France Tiers-Lieux. <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>

Lorre B., 2018. État de l'art sur les Tiers Lieux. *Terminal* 123. <http://journals.openedition.org/terminal/3365>

Mamy J.-F., Roussel V., 2001. Nouveaux arrivants et territoires ruraux fragiles : quelques exemples dans le Massif central. *Espace populations sociétés* 19 (1), 109-122. DOI : <https://doi.org/10.3406/espos.2001.1980>

Marinos C., 2019. Action publique locale et espaces collaboratifs de travail. In Krauss G., Tremblay D.-G. (dir.). *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires*. Presses de l'Université de Rennes & Presses de l'Université du Québec, Rennes & Québec, 63-78.

Marinos C., Baudelle G., 2019. L'émergence des tiers-lieux hors métropoles en Bretagne : une lecture par les profils et trajectoires de leur fondateur. In Krauss G., Tremblay D.-G. (dir.). *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires*. Presses de l'Université de Rennes & Presses de l'Université du Québec, Rennes & Québec, 41-60.

Mariotti I., Akhavan M., 2020. Exploring proximities in Coworking Spaces: Evidence from Italy. *European spatial research and policy* 27 (1), 37-52. DOI:[10.18778/1231-1952.27.1.02](https://doi.org/10.18778/1231-1952.27.1.02)

Mariotti I., Di Matteo D., 2020. Coworking in emergenza Covid-19: quali effetti per le aree periferiche? *EyesReg* 10 (2). <https://www.eyesreg.it/2020/coworking-in-emergenza-covid-19-quali-effetti-per-le-aree-periferiche/>

Michel B., 2018. Émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein d'espaces de *coworking* pour entrepreneurs culturels et créatifs. *Géographie, économie, société* 20, 295-317. <https://doi.org/10.3166/ges.2018.0002>

Milet H., Meyfroidt A., Simon E., 2022. *Exode urbain ? Petit flux. Grands effets. Les mobilités résidentielles à l'ère (post-Covid)*. PUCA, Paris.

Molnar, S. (2000). The embedded telecottage: Variations for community and technology. In *Proceedings of DIAC 2000. Shaping the Network Society: The Future of the Public Sphere in Cyberspace*. Seattle, WA: Computer Professionals for Social Responsibility.

Moriset B., 2003. Rural enterprises in the business intelligence sector: utopia or real development opportunity? *Netcom* 17 (1-2), 3-22.

Moriset B., 2011. Développer l'économie numérique dans les territoires ruraux français : une ère nouvelle pour les télécentres ? https://zevillage.net/wp-content/uploads/2011/01/Telecentres-ruraux_Moriset_10-01-2011.pdf

Moriset, B., 2017. Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, (34). <https://doi.org/10.4000/tem.3868>

Mormont M., 1989. Vers une définition du rural. *Recherches sociologiques* 20 (3), 331-350.

Obsoco, 2018. Aspirations et projets de migration résidentielle des Franciliens. Forum Vies Mobiles, Paris. <https://forumviesmobiles.org/recherches/12408/enquete-sur-lFrancetion-quitte-lile-de-france>

Orfeuil J. P., 2010. Mobilité. *L'abc de l'urbanisme*, Institut d'Urbanisme de Paris-Université Paris-Est Créteil, Créteil, 107-110.

Ortar N., 2005. Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine, in Bonnet L. et Bertrand L. (textes réunis par), *Mobilités, habitat et identités*, INED, coll. « Documents de travail », 2005.

Osbaldiston N., Picken F., 2014. The urban push for environmental amenity: The impact of the lifestyle migration on local housing markets and communities. In Ragusa A. T. (dir.). *Rural lifestyles, community well-being and social change*. Bentham, Oak Park, 45-106. <https://doi.org/10.2174/97816080580201140101>

Ortar N., 2005. Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine. *Mobilités, habitat et identité*, INED, Documents de travail.

- Pecqueur B., 2005. Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : le cas de l'agglomération grenobloise. *Géographie, économie, société* 7, 255-268. <https://doi.org/10.3166/ges.7.255-268>
- Pecqueur B., 2006. Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés* 124-125, 17-32. <https://doi.org/10.3917/esp.124.0017>
- Pierre X., Burret A., 2014. L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs, *Revue de l'entrepreneuriat* 13 (1), 51-73. <https://doi.org/10.3917/entre.131.0051>
- Pineau J., 2018. Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux. *Nectart* 7, 100-109.
- Poussou, J.-P., 2002. L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois. *Histoire, économie et société* 21 (1), 97-108. <https://doi.org/10.3406/hes.2002.2268>
- Rauschmayer F., Omann I., Frühmann J., 2012. Needs, capabilities and quality of life: Refocusing sustainable development. In *ibid.* (dir.), *Sustainable development*, Routledge, Abingdon, 23-46. DOI:[10.4324/9780203839744](https://doi.org/10.4324/9780203839744)
- Reix F., 2008. L'ancrage territorial des créateurs d'entreprise aquitains : entre encastrement relationnel et attachement symbolique. *Géographie, économie, société* 10, 29-41. <https://doi.org/10.3166/ges.10.29-41>
- Rémy J., 1996. Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville. In Hirschhorn M. et Berthelot, J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* L'Harmattan, Paris-Montréal, 135-154.
- Roy L., Paquette S., Domon G., 2005. La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique. *Recherches sociographiques* 46 (1), 35-65. <https://doi.org/10.7202/012089ar>
- Sajou P., 2015. Un dispositif d'accueil des populations en milieu rural : quels attachements pour les populations concernées ? Le cas de Soho solo, Gers. *Pour* 4 (228), 129-136. <https://doi.org/10.3917/pour.228.0129>

Sailleilles S., 2006. L'imbrication projet de vie/projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néo-ruraux. *Management & sciences sociales* 1 (1), 57-68. <https://shs.hal.science/halshs-00519248>

Salgueiro L., Puel G., Fernandez V., 2017. Localisation et effets des télécentres dans les territoires ruraux : le cas du Cantal (France). *Cybergeog : European journal of geography*, document 82. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.28510>

Scaillerez A., Tremblay D.-G., 2017. Coworking, fablabs et living labs. État des connaissances sur les tiers lieux. *Territoire en mouvement* 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4200>

Schafft K. A., 2006. Poverty, residential mobility, and student transiency within a rural New York school district. *Rural sociology* 71 (2), 212-231. <https://doi.org/10.1526/003601106777789710>

Secchi B., Viganò P., 2011. *La ville poreuse : un projet pour le Grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*. MétisPresses, Genève.

Semmoud N., 2009. Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité. La périphérie du Sud-Est d'Alger. *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée* 18, 45-54.

Silvera R., Buseyne N., Donlevy-Gomes V., 2004. *Articuler vie professionnelle et vie personnelle*. Racine, Paris.

Simon G., 2012. Entre marche et métro, les mouvements intra-urbains des touristes sous le prisme de l'« adhérence » à Paris et en Île-de-France. *Recherche transports sécurité* 28 (1), 25-32. <https://doi.org/10.1007/s13547-011-0025-1>

Soulié N., 2006. Technologies de l'Information et de la Communication et dynamiques des espaces ruraux : le cas de la région Midi-Pyrénées. *Revue d'économie régionale et urbaine* 4, 531-550. <https://doi.org/10.3917/reru.064.0531>

Suire R., 2016. La performance des lieux de cocréation de connaissances : le cas des FabLabs. *Réseaux* 196, 81-109. <https://doi.org/10.3917/res.196.0081>

[Talandier M., 2012. L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. XLIX^e Colloque de l'ARSDLF « Industrie, villes et régions dans une économie mondialisée ».](#)

Talandier M. 2023. *Le développement territorial. Repenser les relations villes-campagnes*. A. Colin, Paris, 256 p.

Vallès V., 2019. Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses. *Insee Focus* 177.

Vignal C. 2016. L'ancrage local, une ressource pour les classes populaires des territoires désindustrialisés. *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, 197-210.

Xun Y., 2016. Une ancienne rue commerciale chinoise dans la « ville diffuse » d'aujourd'hui : le projet « Hanzhengjie » à Wuhan. *Sciences du design* 3 (1), 50-58.
<https://doi.org/10.3917/sdd.003.0050>

Zimmerman J.-B., 1998. De la proximité dans les relations firmes-territoires : nomadisme et ancrage territorial. G.R.E.Q.A.M 98b06, Université Aix-Marseille III.

[1] <https://www.cget.gouv.fr/actualites/les-zones-rurales-se-vident-de-leur-population>

Tableau 1 : Synthèse des trois concepts mobilisés et proposition des auteurs

| Concepts | Caractères | Auteurs et références |
|--------------------------|--|------------------------------|
| Enracinement territorial | Dépendance (prétendument) organique, vitale | Debarbieux (2014) |
| | Technologies génératrices de nouvelles formes d'enracinement | Claval (1987) |
| | Stabilité et durabilité | Idem |
| Ancrage territorial | Processus d'apprentissage collectif localisé et orienté vers la création de ressources | Zimmermann (1998) |
| | Condition d'émergence d'un tissu productif local | Gilly <i>et al.</i> (1997) |

| | | |
|------------------------|---|--------------------------------|
| | Condition quasi obligée du succès d'un projet entrepreneurial | Reix (2008) |
| Adhérence territoriale | Fonction du nombre de points d'accès au territoire | Amar (1993) |
| | Lieux d'interface à la rencontre entre mouvement et territoire | Xun (2016) |
| | Modalité et sentiment de contact avec le territoire | Simon (2012) |
| | <i>Potentiel du territoire à retenir des individus mobiles Forme d'ancrage fragile Potentiel vers l'ancrage</i> | <i>Proposition des auteurs</i> |

Tableau 2 : Population et situation des localités étudiées

| Département | Commune | Localisation | Pop. arrondie (h.) (2022) | Évolution 2006-2022 (%) |
|----------------------|------------------------------------|--|---------------------------|-------------------------|
| Côtes-d'Armor | Rostrenen Saint-Michel-en-Grève | 70 km de Quimper 80 km de Brest | 3 000 450 | -12,3 -0,2 |
| Pyrénées-Atlantiques | Arette Barcus | Béarn, 50 km de Pau Pays Basque, 50 km de Pau | 1 100 650 | +0,4 -15,6 |

Tableau 3 : Typologie des motifs de migration résidentielle selon Font (2000)

| Type de motif et description | Verbatim significatifs |
|---|--|
| Économique : sacrifice d'une partie de ses revenus pour bénéficier de biens gratuits (air pur, climat, espaces naturels, sécurité) | <i>Finally, I put a temporary stop to my career [of salary]. So I took a break and now I have 12 years (A_Usa_Ti)</i> <i>Starting my business in Centre-Bretagne at the current time was a good solution, because in Centre-Bretagne, rents are not expensive, the costs, the cost of life is not too high (P_Usa_Ti)</i> |
| Environnemental : volonté de vivre dans un cadre naturel et de le préserver | <i>There was the desire also to be in an environment where the culture of Brittany was still present (N_Usa_Ti)</i> |
| Éthique : rééquilibrage de sa vie personnelle en faveur de la famille et des loisirs | <i>It was really the personal side, with two children, running after the transports to go and get them to school, the feeding and all that. It was the last year that was quite tiring (L_Ani_Co)</i> |

Sociétal : volonté de mieux reconnaître et d'être mieux reconnu

Je me suis senti en manque d'autonomie, on va dire de pouvoir vraiment créer des choses à partir d'un substrat qui, en fait, nous anime tous, qui est la terre (A_Usa_Ti)

Fig. 1 : Inégalités de débit Internet entre le centre-bourg et le reste de la commune de Rostrenen (31 décembre

2022). Source : <https://maconnexioninternet.arcep.fr> ; © les contributeurs d'OpenStreetMap - CARTO - IGN.

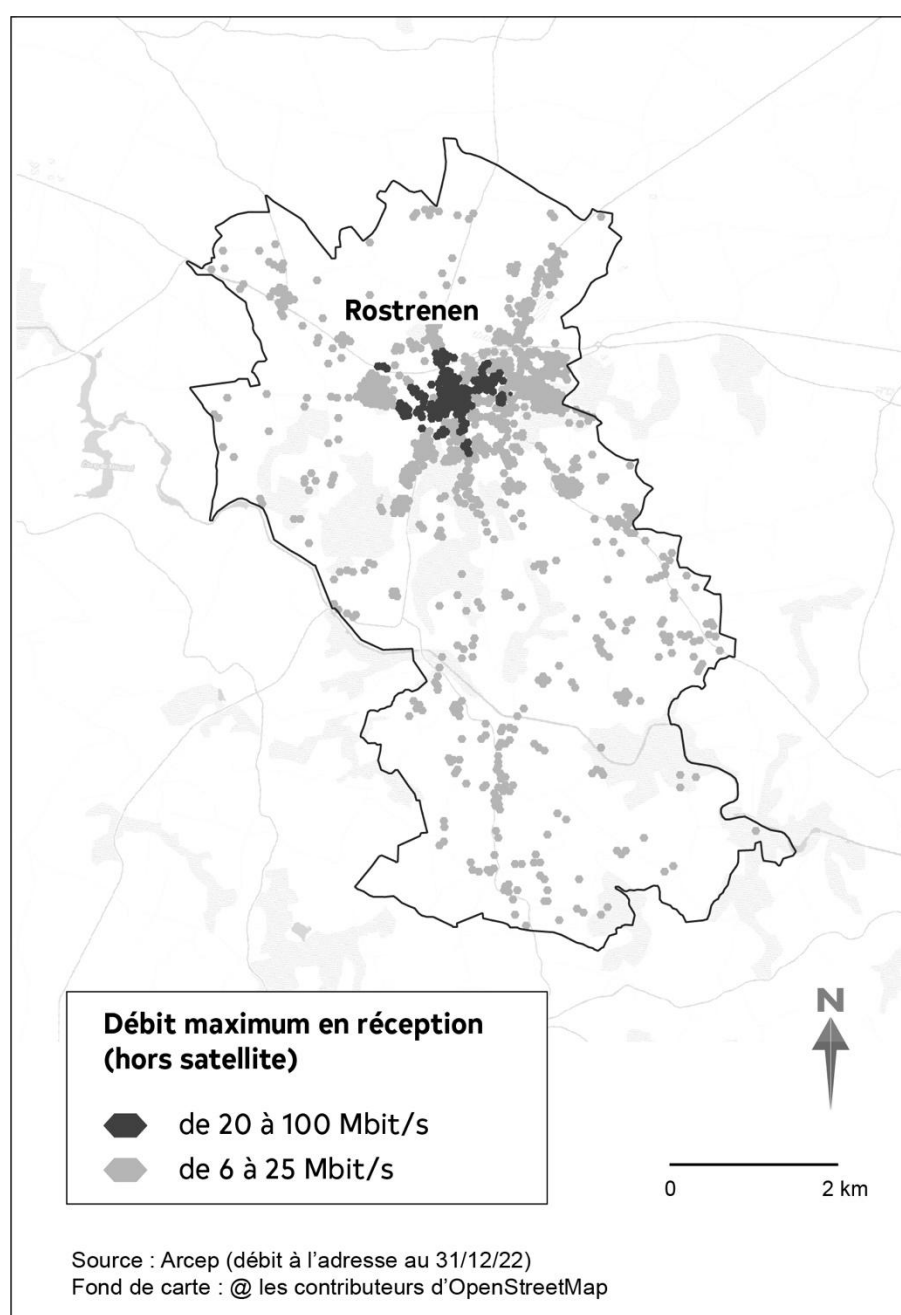


Fig. 2 : Processus d'adhérence territoriale par l'ETC rural

